

**DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
CANTON DE CHARTRES 3
CHARTRES MÉTROPOLE
COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DES-BOIS**

**Réunion ordinaire du 16 FÉVRIER 2021
Convocation du 09 FÉVRIER 2021**

**Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire le
MARDI 16 FÉVRIER 2021 à 20H 30 à la salle communale (pour respecter les gestes
barrières et la distanciation) sous la présidence de M. Guy MAURENARD, Maire, et
s'est achevée à 21H 40.**

Présents :

**Mesdames Isabelle BONVALLET, Chantal FOURMONT LÉTANG, Béatrix HALLAY,
Evelyne TROCHERIE, Françoise POULAIN, Sophie PIEDAGNIEL, Marie-Pierre
CHATOUX,**

**Messieurs Dominique LAIGNEAU, Guy LÉBERON, Thomas DZIEZUK,
Michel GUESNET, Grégory LEGUAY, Sylvain TRICHEUX, Thierry MOMMESSIN.**

Secrétaire de séance : M. Guy LÉBERON.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

- DEMANDES DE SUBVENTIONS ET D'ADHÉSIONS 2021,

Les demandes de subvention et d'adhésion 2021 reçues en mairie ont été étudiées et attribuées à l'unanimité par le Conseil Municipal :

Les Amis de Saint-Aubin-des-Bois	500,00 €
Comité de Protection de la Nature	200,00 €
Amis du COMPA	50,00 €
La Prévention Routière	courrier non reçu à ce jour
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lucé (28)	200,00 €
Comité d'hygiène santé bucco-dentaire	courrier non reçu à ce jour
Familles Rurales de Saint-Aubin-des-Bois	500,00 €
Club de l'Amitié de Fontaine-la-Guyon (28)	courrier non reçu à ce jour
Trail nocturne – LES GO D'HALLOWEEN	1.000,00 €
Les Amis du patrimoine de Saint-Aubin-des-Bois	500,00 €
FNACA de Courville-sur-Eure (28)	100,00 €
Arts martiaux de Saint-Georges-Sur-Eure (28)	courrier non reçu à ce jour
ANERVEDEL	courrier non reçu à ce jour
CCAS de Saint-Aubin-des-Bois	1.500,00 €
Pays Courvillois Tennis de Table	courrier non reçu à ce jour
Les Volants Guido Fontains - Club Badminton	270,00 €
Amicale Sportive Fontaine-la-Guyon ASFG	courrier non reçu à ce jour
Football Club St Georges S/Eure FCSG/E	courrier non reçu à ce jour
ADMR St Georges-sur-Eure	150,00 €

- TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021,

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir en 2021 le même taux qu'en 2020, des taxes directes locales :

- Taxe foncière (bâti) 22,83 %
- Taxe foncière (non bâti) 30,00 %.

- DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'achat d'un défibrillateur automatique extérieur, pour un montant de 1.650,00 € HT, soit 1.980,00 € TTC (TVA 20% 330,00 €).

Le plan estimatif des financements publics du projet s'élève à 1980,00 € :

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet Chartres Métropole pour une subvention (50%) au titre du Fonds de Concours 2021, pour un montant de 825,00 €.
Autofinancement de la commune de Saint-Aubin-des-Bois 1.155,00 €.

Le plan de financement du coût global des charges du projet s'élève à 1.980,00 € :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat.

DIVERS

M. Sylvain TRICHEUX souhaite la pose d'une caméra rue de la Gare au hameau du Petit Chêne et attire l'attention concernant le stationnement d'une voiture ventouse sur le parking de la gare.

Mme Marie-Pierre CHATOUX demande ce que devient la remise en état du lampadaire rue Marcel Proust au hameau de Chazay, suite à l'accident.

M. Grégory LEGUAY indique un défaut d'enrobé sur le trottoir dans un virage du lotissement Vauban 1^{ère} tranche.

Mme Sophie PIEDAGNIEL signale la dégradation du chemin d'accès à l'église et la vitesse à laquelle passent les véhicules.

M. Thierry MOMMESSIN demande que soit sollicité le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, afin de leur signaler le très mauvais état de la Départementale 24 et de la piste cyclable.

Mme Béatrix HALLAY demande au Conseil Municipal de réfléchir au futur nom du square avec jeux pour jeunes enfants à proximité du hangar communal.

Le Maire
Guy MAURENARD

